

Labeaume et Péladeau en tête-à-tête pour ficeler leur entente



Régis Labeaume a dit espérer que le temps perdu ne soit pas en train de miner les chances de Québec d'acheter les Coyotes de Phoenix, mercredi, en marge de l'ouverture d'Expo Québec.

Le Soleil, Yan Doublet



[Valérie Gaudreau](#)

Le Soleil

(Québec) Régis Labeaume et Pierre Karl Péladeau passeront du temps en tête-à-tête pendant la dernière semaine d'août pour terminer les négociations entourant la gestion du futur amphithéâtre.

«Je prends une semaine de vacances avec ma famille la semaine prochaine à l'extérieur. Mais je serai à l'extérieur une autre semaine car on va finir les négociations pour l'amphithéâtre», a indiqué le maire Labeaume mercredi lorsque questionné sur ses vacances estivales.

Ce «congé» moitié personnel, moitié professionnel se veut donc une rencontre au sommet entre les deux hommes. «Dans une négociation comme celle-là, la finale appartient au maire et au président [de Quebecor]», a poursuivi M. Labeaume.

Le maire a aussi indiqué que M. Péladeau et lui se rencontreront dans un endroit calme, à l'extérieur de Québec, pour ce moment crucial visant à ficeler les derniers points d'une entente de quelque 200 pages.

«M. Péladeau et moi, on est reconnus pour être deux petites soies, on va se donner un environnement paisible pour finir les négociations», a ironisé Régis Labeaume à propos des caractères affirmés des deux hommes.

«Ce ne sera pas du 24 heures sur 24, sept jours de suite», a toutefois précisé l'attaché de presse du maire Labeaume, Paul-Christian Nolin. «Ils ne passeront pas la semaine ensemble dans un Club Med ou un *resort*, a-t-il rigolé. Mais oui, il y aura des échanges pendant la semaine», a-t-il poursuivi en qualifiant de «rencontre au sommet» ce «dernier round de négociations».

Ce sprint final des discussions a un objectif clair : signer l'entente avant le 7 septembre. Mercredi, le maire Labeaume a confirmé que Quebecor et la Ville apposeront leur signature avant la fameuse date butoir ou le jour même. Et ce, après des mois de rédaction de contrats souvent complexes et pointus, selon le maire.

«On travaille fort en tabarouette, je vais vous dire, a lancé M. Labeaume. On ne veut pas se tromper car il faut savoir que quand ces documents-là vont devenir publics, on a comme l'impression qu'il va y avoir beaucoup d'intérêt de spécialistes et de pseudo-spécialistes. Alors honnêtement, on en a jusqu'au 7.»

Une fois l'entente signée, direction Assemblée nationale, ce «passage obligé», dit M. Labeaume, où les élus adopteront le projet de loi 204 qui vise à sécuriser l'entente entre Quebecor et la Ville de Québec pour la gestion de l'amphithéâtre de 400 millions \$.

Mercredi, le maire Labeaume a réitéré sa confiance envers le premier ministre Jean Charest. «Il m'a promis que ça passerait, je lui fais confiance. On s'en est reparlé à Sherbrooke dernièrement, alors ce bout-là, je lui laisse, mais c'est

sûr que le mois de septembre sera quelque chose.»

Vote des élus

La session parlementaire reprend le mardi 20 septembre. Régis Labeaume a dit mercredi viser le 1er octobre pour que les élus votent le projet de loi, qui devait initialement être débattu au printemps. Mercredi, le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, et le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, ont confirmé que l'adoption du projet de loi sera une priorité du début de session. «Je ne peux pas vous dire ce qui se passera dans les 15 premières minutes, mais ce sera au début», a dit M. Fournier.

Ce vote des élus est essentiel pour permettre à Pierre Karl Péladeau de discuter de l'achat d'une franchise avec les autorités de la Ligue nationale de hockey et son commissaire, Gary Bettman, a répété le maire Labeaume mercredi.

«Il ne peut pas parler à Bettman. S'il va le voir, il va se faire dire : "Tu viendras quand tu auras un amphithéâtre."» Une réalité qui, selon le maire, empêche Québec de lorgner certaines franchises potentielles, dont les Coyotes de Phoenix.

Selon les grandes lignes de l'entente rendues publiques le 1er mars dernier, Québecor verserait 63,5 millions \$ pour le nom d'un nouvel aréna pendant 25 ans et 5 millions \$ de loyer par an si elle y déménage une équipe de la LNH. Sans club, Québecor payerait 33 millions \$ pour l'identification de l'aréna et environ 3,15 millions \$ de loyer.

Partager

Recommander

11

10

0

publicité